

Rapport d'activité 2005-2006

Exercice clos le 30 juin 2006

1000mercis[®]

Interactive Advertising & Marketing



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Message des dirigeants _____ | 5 |
| Bref historique de la société _____ | 6 |
| Chiffres clés _____ | 7 |
| Faits marquants sur l'exercice 2005-2006 _____ | 8 |
| Focus sur le métier de 1000mercis _____ | 9 |
| Des marchés en croissance rapide _____ | 10 |
| Actionnariat et repères boursiers _____ | 12 |
| Comptes de l'exercice clos le 30 juin 2006 _____ | 13 |
| Rapport de gestion _____ | 31 |
| Rapport sur le contrôle interne _____ | 39 |
| Rapports du commissaire aux comptes _____ | 44 |



Yseulys Costes
Président Directeur Général



Thibaut Munier
Directeur Général

Madame, Monsieur, Chers actionnaires,

Nous sommes heureux de vous présenter les résultats annuels de 1000mercis qui démontrent, une nouvelle fois, sa formidable capacité à allier croissance et rentabilité.

Sur l'ensemble de l'année, la société a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros, en progression de 95%. Le résultat d'exploitation atteint 3,8 M€ soit une marge d'exploitation de 46,9 % sur l'année. Ces bons résultats témoignent de la solidité de notre modèle économique sur un marché en forte croissance.

Cette année a été riche en événements et en succès :

► **En juillet 2005**, la première opération paneuropéenne de marketing interactif couvrant l'Allemagne, la France, l'Espagne et l'Italie est lancée.

► **En février 2006**, 1000mercis devient un acteur coté sur le marché Alternext d'Euronext™ Paris. Franchie avec succès, la cotation marque une nouvelle étape décisive dans le développement de 1000mercis, tant par la flexibilité stratégique accrue qu'elle octroie à la société que dans le renforcement de sa notoriété.

► **En juin**, six acteurs majeurs de l'Internet rejoignent le programme Elisa qui compte désormais 27 partenaires et plus de 8 millions d'individus en Europe.

► **En juillet**, 1000mercis reçoit le « Silver Mark Award » au CTAM (Boston, Etats-Unis) pour l'opération « Noos Story ».

Motif de fierté pour l'ensemble de l'équipe, ces quelques réalisations nous confortent dans notre ambition de consolider le statut de 1000mercis en tant qu'acteur de référence sur son marché.

Notre stratégie s'appuie sur une volonté d'innovation et d'excellence. Issus du monde de la recherche, nous avons à cœur de faire bénéficier nos clients des dernières innovations et travaux de recherche. C'est grâce à ses savoir-faire acquis au cours de ses six années d'expérience et en constante progression que 1000mercis est aujourd'hui reconnu pour son expertise dans les domaines de la publicité et du marketing interactifs.

Pour l'année qui vient, nous avons retenu trois axes prioritaires : capter le flux de nouveaux annonceurs arrivant sur Internet, développer de nouvelles offres en synergie avec nos savoir-faire et accroître le développement à l'international. La solidité de notre bilan et la récurrence de nos résultats nous permettent aujourd'hui de mener une veille stratégique active à l'égard d'opportunités de croissance externe.

Toutes les équipes de 1000mercis se joignent à nous pour vous remercier de votre intérêt et de votre confiance.

Yseulys Costes
Président Directeur Général

Thibaut Munier
Directeur Général

Bref historique de la société

Février 2000

► **Création** de la société 1000mercis par Yseulys Costes et Thibaut Munier.

Novembre 2000

► 1000mercis réalise sa **première campagne** publicitaire.

Novembre 2001

► **Grand Prix de l'e-mail Marketing** décerné par Web Marketing Europe et ABC Net Marketing.

Février 2002

► 1000mercis compte une audience de plus de **250 000 personnes** dans sa base de données.

Mars 2002

► Vainqueur du **Message d'Or du e-message BtoC** dans le cadre du Grand Prix du Message Ecrit organisé par le magazine Marketing Direct.

Juillet 2002

► Lancement du **Programme Elisa**.

Octobre 2003

► 1000mercis remporte le **Prix e-mailing des Trophées européens de la Vente à Distance**.

Janvier 2004

► La base Elisa dépasse les **3 millions d'individus**.

Janvier 2005

► 1000mercis remporte le **Clic d'Or** dans la catégorie Interagir pour la campagne Expedia "le voyage de vos rêves".

Juillet 2005

► Lancement de la **première opération paneuropéenne** de marketing interactif.

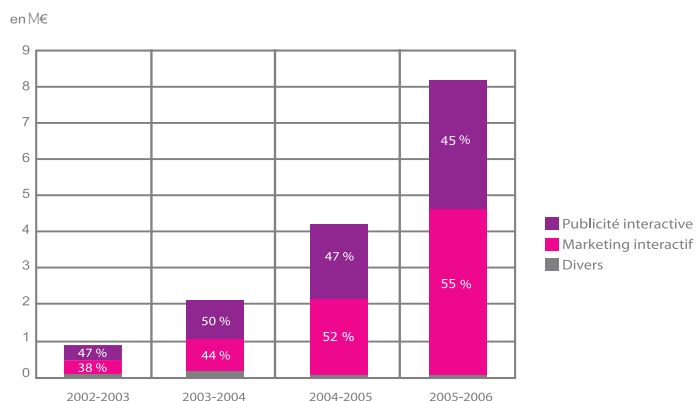
Janvier 2006

► Succès de l'**introduction en bourse** de 1000mercis sur Alternext by Euronext™ Paris.

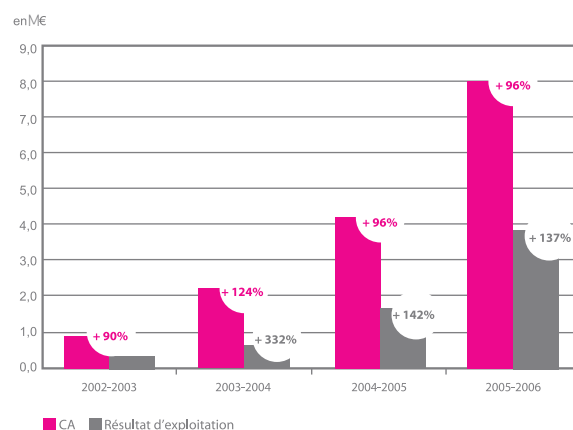
Juin 2006

► ELISA compte désormais **27 partenaires** pour **8 millions d'individus**.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES ÉQUILIBRÉ EN FORTE CROISSANCE



UN EFFET DE LEVIER IMPORTANT SUR LES MARGES



COMpte DE Résultat SIMPLIFIÉ

| (en K€) | 30.06.06 | 30.06.05 | Variation |
|-------------------------|--------------|--------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires | 8 022 | 4 103 | + 95,5% |
| Résultat d'exploitation | 3 765 | 1 592 | + 136,5% |
| Résultat net | 2 661 | 1 285 | + 107,1% |

BILAN SIMPLIFIÉ

| (en K€) | 30.06.06 | 30.06.05 |
|-------------------------|--------------|--------------|
| Actif immobilisé | 322 | 171 |
| BFR | 612 | -425 |
| Trésorerie Nette | 9 034 | 2 789 |
| Capitaux Propres | 9 968 | 2 515 |

Faits marquants sur l'exercice 2005-2006

Juin 2005

► La base Elisa dépasse les **6 millions d'individus** en Europe.

Juillet 2005

► 1000mercis lance la **première opération paneuropéenne** de marketing interactif.

Septembre 2005

► Publication scientifique du DMSP (Dauphine Marketing Stratégie prospective).

Ce cahier de recherche, réalisé en collaboration avec le centre de recherche DMSP, porte sur l'efficacité d'un e-mail à vocation commerciale.

Novembre 2005

► 1000mercis est classé 6^{ème} du palmarès Deloitte Technology Fast 50 qui récompense les entreprises françaises ayant connu le plus fort taux de croissance sur 5 ans.

Décembre 2005

► 1000mercis obtient le **label OSEO ANVAR** « entreprise innovante ».

Février 2006

► 1000mercis ouvre un bureau en **Espagne** (Madrid)

► Succès de l'**introduction en bourse** sur Alternext d'Euronext™ Paris. Le placement global est sursouscrit près de 19 fois, l'offre à prix ouvert est sursouscrite près de 26 fois.

Mai 2006

► 1000mercis reçoit le **label Gazelle 2005**, remis par Monsieur Renaud DUTREIL, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales, récompensant les entreprises les plus performantes du pays, sociétés employant entre 5 et 250 salariés et dont le chiffre d'affaires a le plus augmenté en 2003 et 2004.

► Les volumes significatifs échangés depuis son introduction sur Alternext permettent au titre 1000mercis d'être coté en continu dès la fin du mois de mai 2006.

Juin 2006

► 6 acteurs majeurs de l'Internet deviennent partenaires du programme Elisa.

Elisa compte désormais **27 partenaires** pour **8 millions d'individus** en Europe.

Juillet 2006

► 1000mercis reçoit le « **Silver Mark Award** » au CTAM (Boston, Etats-Unis) pour l'opération « Noos Story » réalisée pour UPC Noos. Rendez-vous mondial des acteurs des télécommunications, ce prix de marketing a récompensé une opération de marketing viral qui a rassemblé plus de 150 000 joueurs.

Août 2006

► La CAMIF choisit 1000mercis pour accompagner sa politique marketing online.

Octobre 2006

► 1000mercis renforce ses équipes en recrutant un Directeur administratif et financier.

► **Notre métier** : Apporter de nouvelles réponses aux entreprises qui souhaitent optimiser leurs actions marketing de conquête et de fidélisation grâce aux médias interactifs.

Pionnier de la publicité et du marketing interactifs, 1000mercis a pour mission d'apporter des réponses innovantes aux entreprises qui souhaitent optimiser leurs campagnes de publicité et de marketing sur les médias interactifs (internet, mobiles...). En proposant une offre couplant conquête de nouveaux clients et fidélisation, 1000mercis s'est rapidement imposé comme un acteur incontournable sur un marché en très forte croissance.

Notre métier se décline en deux offres très complémentaires : la publicité interactive et le marketing interactif.

La publicité interactive

Objectif : accompagner les annonceurs dans leur stratégie de conquête de nouveaux clients.

Principe : mettre à la disposition des annonceurs une audience large, qualifiée et ciblée à laquelle ils peuvent diffuser leurs messages publicitaires.

Supports : email, SMS, MMS.

Le produit clé : le Programme Elisa, base unique de 8 millions d'individus.

Le marketing interactif

Objectif : accompagner les annonceurs dans leur stratégie de fidélisation clients et d'exploitation de leurs bases clients et prospects.

Principe : développer et valoriser les bases de données historisées des annonceurs afin de maximiser le chiffre d'affaires généré.

Offre : concevoir, mettre en place et automatiser des opérations marketing ciblées et personnalisées.

Supports : email, SMS, MMS, questionnaires interactifs, opérations de marketing viral, dispositifs multi-canaux, ...

Le produit clé : la Base Historisée de l'annonceur.

Des marchés en croissance rapide

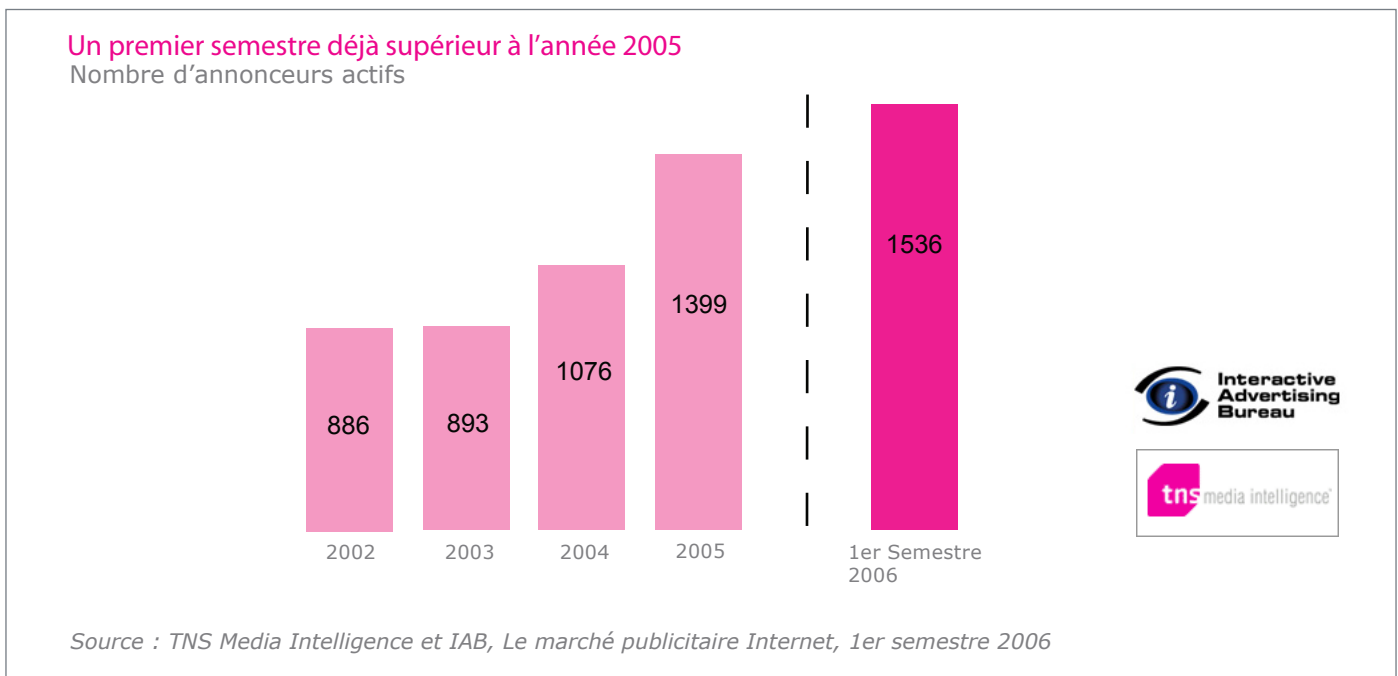
Le marché de la publicité et du marketing interactif est tiré par les usages des consommateurs. La France compte plus de 27 millions d'internautes, soit plus d'un français sur deux âgé de 15 ans et plus (source : Ipsos Media, septembre 2006). Les consommateurs sont donc largement présents sur Internet et les annonceurs y voient un nouveau lieu de conquête et de fidélisation.

La croissance soutenue du marché de l'e-publicité en France

► Fin 2005, pour la première fois, le montant des recettes publicitaires brutes online dépasse le seuil du milliard d'euros, pour s'établir à 1,13 Mds €. Cela représente une progression de 73,9 % par rapport à 2004, après une évolution de 78 % par rapport à 2003.

► Internet capte désormais 9% des investissements plurimedia bruts contre 6% à fin 2005. (source IAB France / TNS Media Intelligence – juillet 2006)

► 1 536 annonceurs sont actifs sur Internet en 2006 contre 1 399 en 2005 (le premier semestre 2006 est déjà supérieur à l'année 2005) :



La publicité interactive : nouveau levier efficace pour les annonceurs

► A mesure qu'Internet prend de plus en plus d'importance dans la vie des consommateurs, les investissements publicitaires en ligne augmentent dans les budgets des annonceurs. Le montant des investissements publicitaires bruts sur Internet a augmenté de 57% sur le premier semestre 2006; il s'établit à 984 millions d'euros (source IAB France / TNS – juillet 2006).

► La croissance du marché publicitaire interactif est constatée par les analystes dans toute l'Europe aussi bien sur Internet que sur les autres médias interactifs. Cette croissance est soutenue par deux phénomènes : l'augmentation du nombre de consommateurs utilisant ces médias et l'efficacité de l'utilisation des médias interactifs pour les annonceurs. En effet, l'étude NetImpact2 menée par l'IAB et Ipsos ASI montre que dans huit cas sur dix, Internet améliore l'image des marques et dans sept cas sur dix, Internet fait progresser l'intention de prescription des marques.

Le marketing interactif : une offre tirée par la croissance du marché publicitaire et par l'essor d'Internet dans les processus d'achat des consommateurs

► Le marketing interactif prend le relais de la publicité interactive une fois les clients acquis par les annonceurs. Logiquement, la voie de communication la plus pertinente vis-à-vis d'un consommateur acquis via la publicité interactive est le marketing interactif.

Les clés de la croissance future

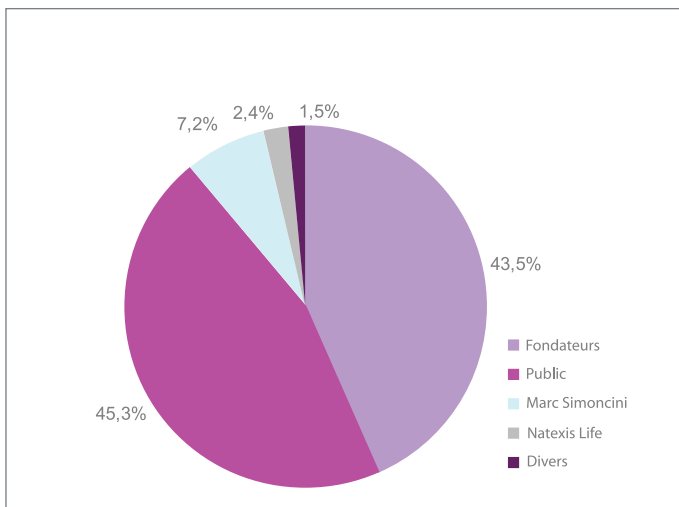
► Morgan Stanley estime dans son rapport au sous-titre évocateur : « Internet impact just starting » que le marché de la publicité en ligne aux Etats-Unis a un potentiel de croissance situé entre 400% et 1000%.

En Europe, la croissance du marché de la publicité et du marketing interactif semble soutenue par les deux mêmes phénomènes : l'âge des utilisateurs d'Internet et l'augmentation du nombre de secteurs annonceurs.

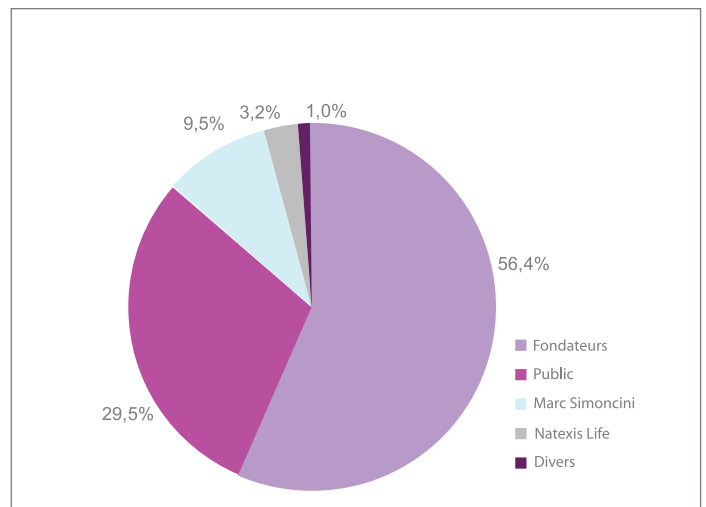
Les individus âgés de moins de 50 ans sont sur-représentés dans la population des internautes. Cela est particulièrement manifeste pour les individus âgés de moins de 25 ans : Internet a dépassé la radio et la télévision chez les jeunes. Les consommateurs de demain seront donc mécaniquement de plus en plus utilisateurs des médias interactifs.

Actionnariat et repères boursiers

► RÉPARTITION DU CAPITAL AU 26 OCTOBRE 2006



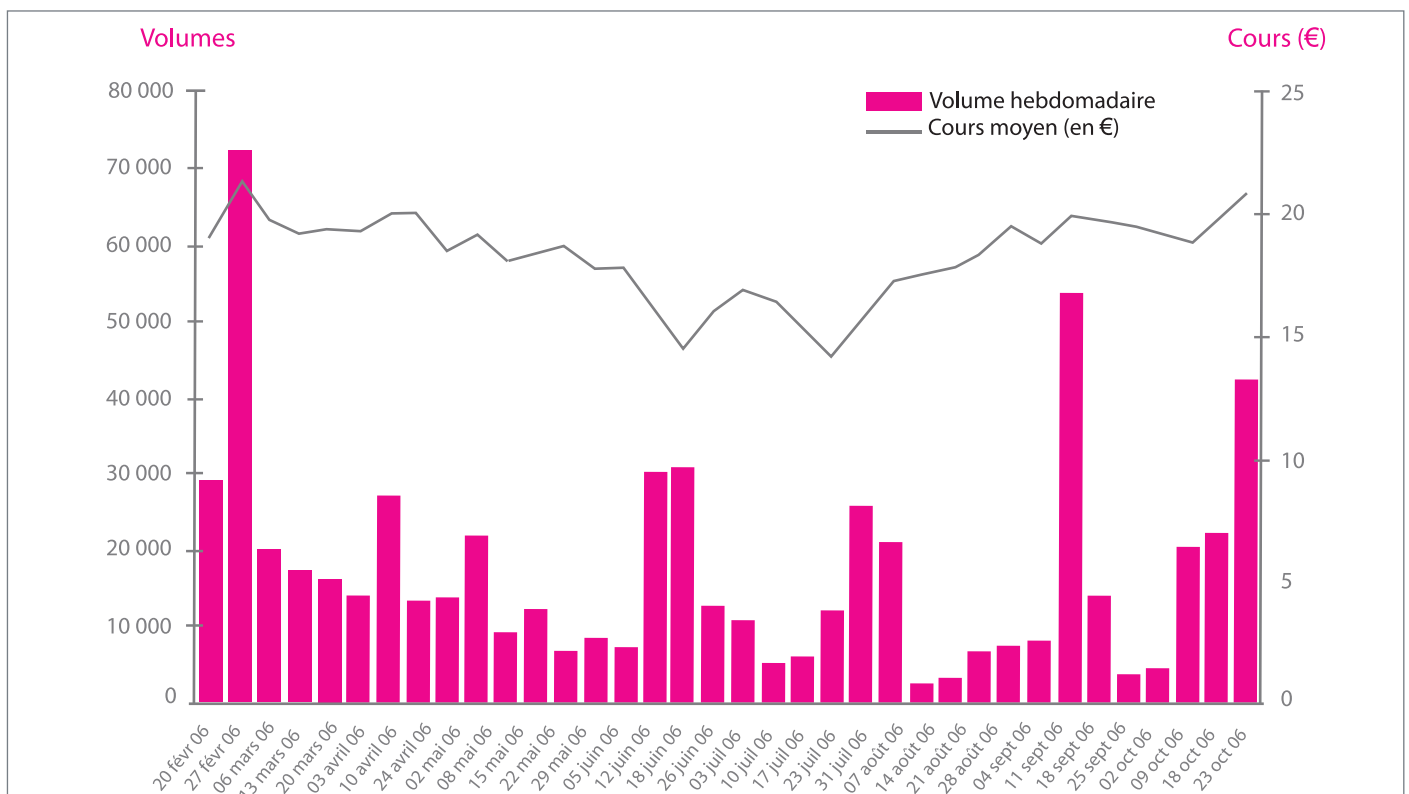
► RÉPARTITION DES DROITS DE VOTE AU 26 OCTOBRE 2006



Fiche Boursière

- Nombre de titres : 3 450 210
- Plus haut : 22 € (27 février 2006)
- Plus bas : 11,65 € (9 février 2006)
- Volume journalier moyen : 5 225 titres

► ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE DEPUIS L'INTRODUCTION EN BOURSE



CODES D'IDENTIFICATION
 ISIN : FR0010285965
 Mnémo : ALMIL

Comptes de l'exercice clos le 30 juin 2006

Bilan Actif

| Exercice clos au | 30/06/2006 | 30/06/2005 | 30/06/2004 |
|--|-------------------|------------------|------------------|
| | (en €) | (en €) | (en €) |
| ACTIF IMMOBILISE | | | |
| <i>Immobilisations incorporelles</i> | | | |
| Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires | 37 213 | 3 452 | 4 495 |
| <i>Immobilisations corporelles</i> | | | |
| Autres immobilisations corporelles | 240 780 | 90 791 | 58 861 |
| <i>Immobilisations financières</i> | | | |
| Autres immobilisations financières | 43 538 | 76 661 | 49 886 |
| TOTAL 1 | 321 531 | 170 903 | 113 241 |
| ACTIF CIRCULANT | | | |
| Avances et acomptes versés sur commandes | | 456 | 4 274 |
| <i>Créances</i> | | | |
| Clients et comptes rattachés | 4 964 327 | 1 860 814 | 1 449 121 |
| Autres créances | 308 916 | 174 987 | 147 735 |
| <i>Valeurs mobilières de placement</i> | | | |
| Autres titres | 8 085 131 | 2 341 295 | 442 904 |
| Disponibilités | 949 414 | 428 172 | 387 453 |
| COMPTES DE REGULARISATION ACTIF | | | |
| Charges constatées d'avance | 30 935 | 10 929 | 8 055 |
| TOTAL 2 | 14 338 723 | 4 816 652 | 2 439 542 |
| TOTAL GENERAL 1 à 2 | 14 660 254 | 4 987 556 | 2 552 783 |

Bilan Passif

| Exercice clos au | 30/06/2006 | 30/06/2005 | 30/06/2004 |
|--|-------------------|------------------|------------------|
| | (en €) | (en €) | (en €) |
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital | 345 021 | 53 938 | 53 938 |
| Prime d'émission, de fusion, d'apport | 5 573 908 | 826 571 | 826 571 |
| Réserves: | | | |
| - Réserve légale | 5 463 | 5 394 | |
| Report à nouveau | 1 383 226 | 344 458 | -260 316 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | 2 660 929 | 1 284 663 | 610 168 |
| TOTAL 1 | 9 968 547 | 2 515 024 | 1 230 361 |
| DETTES | | | |
| Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit | | 760 | |
| Emprunts et dettes financières | | 96 | 96 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | 462 | 462 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 1 747 394 | 995 906 | 572 024 |
| Dettes fiscales et sociales | 1 938 286 | 957 336 | 577 462 |
| Autres dettes | 890 635 | 517 972 | 172 378 |
| Produits constatés d'avance | 115 392 | | |
| TOTAL 2 | 4 691 707 | 2 472 531 | 1 322 422 |
| TOTAL GENERAL 1 à 2 | 14 660 254 | 4 987 556 | 2 552 783 |

Compte de résultat

| Exercice clos au | 30/06/2006 (12 mois) (en €) | 30/06/2005 (12 mois) (en €) | 30/06/2004 (12 mois) (en €) |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | |
| Production vendue (services) | | | 2 097 170 |
| France | 7 467 984 | 4 034 687 | |
| Exportation | 554 176 | 68 346 | |
| CHIFFRE D'AFFAIRES NET | 8 022 160 | 4 103 033 | 2 097 170 |
| Subventions d'exploitation | 2 043 | | |
| Reprises sur provisions et transfert de charges | 16 017 | | |
| Autres produits | 4 183 | 585 | 18 |
| TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION | 8 044 403 | 4 103 618 | 2 097 187 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | |
| Autres achats et charges externes | 2 526 328 | 1 562 973 | 855 228 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 85 479 | 20 057 | 4 908 |
| Salaires et traitements | 1 142 413 | 680 312 | 392 094 |
| Charges sociales | 375 037 | 181 156 | 158 753 |
| Dotations aux amortissements et provisions: | | | |
| - Sur immobilisations : dotations aux amortissements | 115 622 | 45 819 | 28 316 |
| - Sur actif circulant : dotations aux provisions | 28 303 | 20 914 | |
| Autres charges | 5 994 | 322 | 7 095 |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION | 4 279 176 | 2 511 553 | 1 446 395 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 3 765 226 | 1 592 065 | 650 793 |
| RESULTAT FINANCIER | 33 072 | 24 023 | 17 120 |
| RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS | 3 798 298 | 1 616 088 | 667 913 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | 2 432 | 30 467 | -102 |
| Impôts sur les bénéfices | 1 139 801 | 361 892 | 57 643 |
| TOTAL DES PRODUITS | 8 081 186 | 4 158 829 | 2 115 494 |
| TOTAL DES CHARGES | 5 420 257 | 2 874 166 | 1 505 326 |
| BENEFICE OU PERTE | 2 660 929 | 1 284 663 | 610 168 |

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30 juin 2006.

Les comptes présentés sont relatifs à la période de 12 mois du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006. Ces comptes sont présentés en comparatif avec les comptes de l'exercice précédent, d'une durée de 12 mois, et qui a été clos le 30 juin 2005.

I. Principes et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies par le plan comptable général et le Code de Commerce.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation utilisées concernant :

- les immobilisations
- les créances
- les provisions

sont conformes aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité et de l'Ordre des Experts Comptables.

Les règles et les méthodes comptables qui méritent d'être précisées sont les suivantes :

1. Immobilisations

1.1 Immobilisations incorporelles

- Les immobilisations incorporelles, comptabilisées au coût de production ou d'acquisition, sont constituées :
 - de dépenses liées à la création des sites Internet. Ces dépenses sont amorties sur une durée de 3 ans en linéaire.
 - d'achats de logiciels et de licences qui sont amortis sur une durée de 1 an en linéaire.

Les coûts ultérieurs d'amélioration des sites sont enregistrés en charges.

La marque 1000mercis, ayant été créée par la société n'est pas valorisée dans les comptes.

- La société développe en permanence des logiciels utiles à son exploitation. En l'absence d'un suivi des dépenses par projet au 30 juin 2006, elles ne sont pas activées.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Les durées et modes d'amortissement sont les suivants :

- installations agencements 9 ans linéaire
- matériel de bureau et informatique 3 ans linéaire et dégressif
- mobilier 5 ans linéaire

L'application des nouvelles règles comptables relatives aux dépréciations et amortissements des actifs (CRC 2002-10), n'a pas eu d'incidence sur les comptes annuels de la société.

La méthode d'amortissement dégressif pour le matériel de bureau et informatique a été retenue pour les acquisitions à compter de l'exercice clos le 30 juin 2005. Cette méthode est considérée comme adaptée à l'activité de la société et au rythme d'utilisation des biens.

1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées principalement de dépôts et cautionnements versés.

2. Travaux en cours

Les travaux en cours de production ne sont pas valorisés au 30 juin 2006, en l'absence d'une évaluation suffisamment fiable à cette date. L'inventaire des commandes en cours à cette date conduit néanmoins à considérer que cette valeur est peu significative.

3. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'une perte probable apparaît.

4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires et sont évaluées à leur prix d'acquisition. La plus value latente au 30 juin 2006 s'élève à 74 219 €. Jusqu'au 30 juin 2005 la plus value latente était comptabilisée à la date d'arrêté des comptes. La plus value latente comptabilisée au 30 juin 2005 s'élevait à 30 476 €.

Le cas échéant les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une provision calculée par catégorie de titres afin de ramener leur valeur au cours de clôture ou à leur valeur liquidative lorsque celle ci est inférieure.

5. Reconnaissance du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de deux sources de revenus : la publicité interactive et le marketing interactif.

Les recettes de publicité interactive proviennent de la monétisation de l'audience des sites internet 1000mercis et des sites des partenaires regroupés au sein du programme Elisa.

Le marketing interactif consiste à effectuer des opérations de conquête et de fidélisation sur les média interactifs pour le compte de la clientèle.

Les contrats de publicité interactive prévoient la sélection, la mise à disposition d'adresses email, d'adresses postales ou de numéros de SMS d'internautes ayant donné leur consentement ainsi que le routage de messages promotionnels ciblés vers ces individus par 1000mercis pour la réalisation d'opérations de publicité interactive. 1000mercis propose également à des annonceurs la gestion complète de tout ou partie de leur marketing interactif. Le chiffre d'affaires est reconnu, en fin de mois, sur la base de l'envoi des messages ou de la réalisation de la prestation.

6. Listes de mariage

La société exploite un site internet destiné à gérer des listes de mariage et de cadeaux. A ce titre elle reçoit les fonds des donateurs, les affecte par liste, et gère l'utilisation de ces fonds par les bénéficiaires des dons. Ces fonds n'appartiennent pas à la société. Les fonds reçus en attente d'utilisation sont déposés sur un compte courant bancaire isolé sur lequel la société ne dispose pas de moyens de paiement. Les sommes dues aux bénéficiaires des listes sont comptabilisées en autres dettes.

II. Faits caractéristiques de l'exercice

- La société bénéficie pour le deuxième exercice consécutif du statut des jeunes entreprises innovantes (JEI) et a comptabilisé à ce titre une réduction de charges sociales pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 s'élevant à 134 357 €.
- Les actions de la société sont cotées en bourse sur le marché Alternext depuis le mois de février 2006. Dans le but de réaliser son introduction en bourse la société a engagé des frais de conseil et d'assistance s'élevant à un montant total de 570 745 €. La part des frais relative à la préparation de l'opération s'élevant à 221 302 € a été comptabilisée en charges externes, la part des frais relative à la réalisation proprement dite de l'opération, s'élevant à 349 443 € a été imputée sur la prime d'émission pour son montant net d'impôt sur les sociétés soit 232 962 €.
- Dans le cadre de son introduction en bourse sur le marché Alternext, 1000mercis a réalisé une augmentation de capital de 42 950 € par émission de 429 500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 € chacune, assortie d'une prime d'émission de 11,55 € par action soit une prime d'émission totale de 4 960 725 €.

III. Notes sur le bilan et le compte de résultat

A - Bilan

1. Détail de l'actif immobilisé

Immobilisations brutes

| | Au 30.06.2005 | Acquisitions | Cessions | Au 30.06.2006 |
|-------------------------------|----------------|----------------|---------------|----------------|
| Immobilisations incorporelles | 88 930 | 72 538 | | 161 468 |
| Immobilisations corporelles | 165 178 | 227 347 | 680 | 391 845 |
| Immobilisations financières | 76 661 | 42 680 | 75 803 | 43 538 |
| Total | 330 769 | 342 565 | 76 483 | 596 851 |

Amortissements

| | Au 30.06.2005 | Dotations | Reprises | Au 30.06.2006 |
|-------------------------------|----------------|----------------|------------|----------------|
| Immobilisations incorporelles | 85 478 | 38 777 | | 124 255 |
| Immobilisations corporelles | 74 387 | 76 845 | 168 | 151 065 |
| Immobilisations financières | | | | |
| Total | 159 865 | 115 622 | 168 | 275 320 |

Immobilisations nettes

| | Au 30.06.2005 | Augmentation | Diminution | Au 30.06.2006 |
|-------------------------------|----------------|----------------|---------------|----------------|
| Immobilisations incorporelles | 3 452 | 33 761 | | 37 213 |
| Immobilisations corporelles | 90 791 | 150 502 | 512 | 240 780 |
| Immobilisations financières | 76 661 | 42 680 | 75 803 | 43 538 |
| Total | 170 904 | 226 943 | 76 315 | 321 531 |

Détail des immobilisations et amortissements au 30.06.2006

| | Montant brut | Amortissement | Valeur nette | Durée |
|---------------------------|----------------|----------------|----------------|-----------------------------|
| Sites et logiciels | 161 468 | 124 255 | 37 213 | 1 à 3 ans linéaire |
| Installations Agencements | 89 635 | 6 296 | 83 339 | 9 ans linéaire |
| Matériel informatique | 282 392 | 137 920 | 144 472 | 3 ans linéaire et dégressif |
| Mobilier | 19 817 | 6 848 | 12 969 | 5 ans linéaire |
| Total | 553 313 | 275 320 | 277 994 | |

Détail des immobilisations financières au 30.06.2006

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|---------------------------|---------------|---------------|
| Dépôt de garantie locaux | 75 803 | 40 750 |
| Autres dépôts de garantie | 858 | 2 788 |
| Total | 76 661 | 43 538 |

La société ne détient pas de participation.

2. Actif circulant

2.1. Clients et comptes rattachés

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Clients et comptes rattachés | 1 709 119 | 4 511 720 |
| Clients factures à établir | 178 563 | 491 761 |
| Provision pour créances douteuses | (26 868) | (39 154) |
| Total | 1 860 814 | 4 964 327 |

Les créances clients sont à échéance de moins d'un an.

2.2. Autres créances

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|--------------|----------------|----------------|
| Etat | 161 014 | 309 821 |
| Autres | 13 973 | (905) |
| Total | 174 987 | 308 916 |

Les autres créances sont à échéance de moins d'un an.

2.3. Trésorerie

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|---|------------------|------------------|
| Sicav monétaires (1) | 2 341 295 | 8 085 131 |
| Comptes courants bancaires | 50 726 | 204 763 |
| Régularisations entre comptes de trésorerie | 14 258 | 56 942 |
| Trésorerie propre à la société | 2 406 279 | 8 346 836 |
| Compte courant liste de mariage | 377 446 | 744 651 |
| Régularisations entre comptes de trésorerie | (14 258) | (56 942) |
| Trésorerie gérée pour le compte de la clientèle (2) | 363 188 | 687 709 |
| Total | 2 769 467 | 9 034 545 |

(1) Au 30 juin 2005, les valeurs mobilières de placement étaient valorisées sur la base des cours constatés à la clôture de l'exercice. Au 30 juin 2006 les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur cours historique.

Les plus values latentes sur Sicav au 30 juin 2005 s'élevaient à 30 476 € et étaient comptabilisées. Les plus values latentes sur Sicav au 30 juin 2006 s'élèvent à 74 219 € et ne sont pas comptabilisées.

(2) Les dons perçus sur les listes de mariage sont gérés par la société pour le compte de sa clientèle. Ils sont déposés sur un compte bancaire distinct au titre duquel la société dispose de moyens de paiements limités à la seule faculté d'opérer des virements entre comptes.

3. Charges constatées d'avance

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|--|---------------|---------------|
| Divers (contrats d'entretien, assurances, cotisations, etc...) | 10 929 | 30 935 |
| Total | 10 929 | 30 935 |

Il s'agit de charges courantes d'exploitation à échéance de moins d'un an.

4. Capitaux propres

Variation des capitaux propres au 30.06.2006

| | Nombre d'actions | Valeur nominale | Primes liées au capital | Report à nouveau et réserves | Résultat de l'exercice | Total des capitaux propres |
|--|------------------|-----------------|-------------------------|------------------------------|------------------------|----------------------------|
| Apport initial en capital | 21 000 | 42 000 | | | | 42 000 |
| Augmentations de capital | 5 969 | 11 938 | 826 568 | | | 838 506 |
| Emission de bons de souscriptions | | | 3 | | | 3 |
| Accumulation des résultats antérieurs au 30.06.2004 | | | | 349 852 | | 349 852 |
| Résultat de l'exercice 2004/2005 | | | | | 1 284 663 | 1 284 663 |
| Au 30.06.2005 | 26 969 | 53 938 | 826 571 | 349 852 | 1 284 663 | 2 515 024 |
| Exercice de BSPCE | 345 | 690 | | | | 690 |
| Affectation du résultat de l'exercice 2004/2005 (1) | | | | 1 284 663 | (1 284 663) | |
| Augmentation de capital par élévation de la valeur nominale des actions à 11 € | | 245 826 | | (245 826) | | |
| Réduction de la valeur nominale des actions à 0.10 € | 2 977 226 | | | | | |
| Augmentation de capital par appel public à l'épargne | 429 500 | 42 950 | 4 960 725 | | | 5 003 675 |
| Imputation des frais d'introduction en bourse | | | (232 962) | | | (232 962) |
| Exercice de BSPCE | 16 170 | 1 617 | 19 574 | | | 21 191 |
| Résultat de l'exercice 2005/2006 | | | | | 2 660 929 | 2 660 929 |
| Au 30.06.2006 | 3 450 210 | 345 021 | 5 573 908 | 1 388 689 | 2 660 929 | 9 968 547 |

(1) La réserve légale a été complétée de 69 € dans le cadre de cette affectation de résultat, soit 5 463 € au total.

Instruments dilutifs

Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise

| | 1ère attribution de BSPCE | 2ème attribution de BSPCE | Total |
|----------------------------|------------------------------|------------------------------|------------|
| Attribution | 395 | | 395 |
| Exercice | | | |
| Annulation | 50 | | 50 |
| Solde au 30.06.2001 | 345 | | 345 |
| Attribution | | 147 | 147 |
| Exercice | | | |
| Annulation | | | |
| Solde au 30.06.2002 | 345 | 147 | 492 |
| Attribution | | | |
| Exercice | (345) | (147) | (492) |
| Annulation | | | |
| Solde au 30.06.2006 | 0 | 0 | 0 |

Première attribution de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 octobre 2000 a autorisé l'émission en une ou plusieurs fois des bons de parts de créateurs d'entreprise dans le délai d'un an. En vertu de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 octobre 2000, un Conseil d'Administration réuni le 21 novembre 2000 a procédé à l'attribution de 395 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise. Leurs caractéristiques sont les suivantes :

- chaque BSPCE est émis à titre gratuit et est incessible
- chaque BSPCE confère à son titulaire le droit de souscrire à une action nouvelle de la société, d'une valeur nominale de 2 €, pour un prix de souscription de 2 €
- date limite d'exercice des BSPCE : le 20 novembre 2005, la totalité des bons émis a été exercée avant cette date.

Deuxième attribution de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 octobre 2000 a autorisé l'émission en une ou plusieurs fois de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise dans le délai d'un an. En vertu de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 octobre 2000, un conseil d'Administration réuni le 12 octobre 2001 a procédé à l'attribution de 147 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise. Leurs caractéristiques sont les suivantes :

- chaque BSPCE est émis à titre gratuit et est incessible

- chaque BSPCE confère initialement à son titulaire le droit de souscrire à une action nouvelle de la société, d'une valeur nominale de 2 €, pour un prix de souscription de 144,16 €. A la suite des augmentations de capital intervenues en cours d'exercice, le rapport d'échange a été ajusté : chaque bon donne droit à la souscription de 110 actions d'une valeur nominale de 0,10 € chacune assortie d'une prime d'émission de 1,21 € par action.
- date limite d'exercice des BSPCE : le 11 octobre 2006, la totalité des bons émis a été exercée avant cette date.

Plan d'attribution gratuite d'actions

| | Plan A | Plan B | Total |
|----------------------------|---------------|------------|---------------|
| Attribution | 10 360 | 100 | 10 460 |
| Exercice | | | |
| Annulation | | | |
| Solde au 30.06.2006 | 10 360 | 100 | 10 460 |

L'Assemblée Générale Mixte du 7 janvier 2006 a délégué au Conseil d'administration les pouvoirs pour attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre de la société au profit des membres du personnel salarié de la société dans la limite de 5 % du capital social de la société constaté à l'issue de la première cotation des actions de la société sur le marché Alternext. La limite maximum ainsi fixée est de 171 702 actions d'un montant nominal de 0,10 € chacune soit une augmentation de capital de 17 170,20 €.

Le Conseil d'administration du 10 avril 2006 a en conséquence arrêté deux plans d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés de la manière suivante ;

Plan A :

- période d'acquisition : 2 ans à compter de la date d'attribution qui sera pour les bénéficiaires le 1^{er} jour du mois anniversaire d'entrée dans la société et au plus tôt le 10 avril 2006
- période de conservation : 2 ans à compter de la date d'attribution définitive
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective
- nombre maximal d'actions pouvant être attribuées : 10 360 actions de 0,10 € de valeur nominale
- bénéficiaires : l'ensemble des salariés présents au 1^{er} janvier 2006
- attribution de 20 actions par mois de présence au sein de la société décompté à partir du premier jour du mois d'entrée dans les effectifs salariés de la société (signature du CDI) et jusqu'au 31 janvier 2006.

Plan B :

- période d'acquisition : 2 ans à compter de la date d'attribution fixée au 10 avril 2006
- période de conservation : 2 ans à compter de la date d'attribution définitive
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective
- nombre maximal d'actions pouvant être attribuées : 100 actions de 0,10 € de valeur nominale
- bénéficiaires : l'ensemble des salariés actionnaires de la société au 8 mars 2006 (à la clôture de la bourse)
- attribution de 1 action pour 4 actions souscrites dans le cadre de l'introduction en bourse et au cours de la période s'achevant le 8 mars 2006.

5. Provisions pour risques et charges

A la clôture de l'exercice il n'existe aucun litige ou contentieux significatif susceptible de donner lieu à constatation d'une provision.

6. Dettes

6.1. Dettes financières

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|--------------------------------|---------------|---------------|
| Agios bancaires | 760 | |
| Dépôts et cautionnements reçus | 96 | |
| Total | 856 | |

6.2. Autres dettes

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|--------------------|----------------|----------------|
| Avoirs à établir | 154 784 | 197 601 |
| Listes de mariages | 363 188 | 687 709 |
| Autres | | 5 325 |
| Total | 517 972 | 890 635 |

Les autres dettes comprennent les sommes dues aux bénéficiaires au titre des dons effectués sur les listes de mariages.

Les avoirs à établir correspondent principalement à des remises de fin d'année à verser à la clientèle.

6.3. Fournisseurs et comptes rattachés

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|-------------------------------------|----------------|------------------|
| Fournisseurs et comptes rattachés | 685 570 | 1 117 538 |
| Fournisseurs factures non parvenues | 310 336 | 629 856 |
| Total | 995 906 | 1 747 394 |

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

6.4. Dettes fiscales et sociales

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|--------------------|----------------|------------------|
| Personnel | 22 962 | 70 426 |
| Organismes sociaux | 43 545 | 50 899 |
| Dettes fiscales | 686 234 | 1 436 836 |
| Charges à payer | 204 594 | 380 125 |
| Total | 957 335 | 1 938 286 |

Les dettes fiscales et sociales sont à échéance de moins d'un an.

7. Produits constatés d'avance

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|-----------------------------|---------------|----------------|
| Produits constatés d'avance | | 115 392 |
| Total | | 115 392 |

Les produits constatés d'avance correspondent à des prestations facturées avant leur date de réalisation.

B - Compte de résultat

1. Chiffre d'affaires

| | Au 30.06.2005 | % | Au 30.06.2006 | % |
|----------------------------------|------------------|-------------|------------------|-------------|
| Publicité interactive | 1 947 124 | 47% | 3 574 918 | 44% |
| Marketing interactif | 2 132 293 | 52% | 4 431 076 | 55% |
| Divers | 23 616 | 1% | 52 710 | 1% |
| Chiffre d'affaires HT | 4 103 033 | 100% | 8 058 704 | 100% |
| Remises accordées (1) | (65 768) | | (36 544) | |
| Chiffre d'affaires net HT | 4 037 265 | | 8 022 160 | |

(1) Au 30 juin 2005, les remises de fin d'année sont comptabilisées en charges externes (cf. ci-après). Au 30 juin 2006, elles sont désormais comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

2. Charges externes

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|---|------------------|------------------|
| Charges facturées par les partenaires | 674 228 | 1 057 557 |
| Remises accordées à la clientèle | 65 768 | |
| Autres achats et charges externes | 822 977 | 1 247 469 |
| Frais de préparation à l'introduction sur Alternext | | 221 302 |
| Total | 1 562 973 | 2 526 328 |

Les charges facturées par les partenaires correspondent aux sommes versées aux propriétaires des bases au titre de leur participation au programme de bases de données mutualisées de la société (programme Elisa).

Par dérogation au schéma de comptabilisation usuel, les remises sur prestations vendues étaient constatées en charges de l'exercice jusqu'au 30 juin 2005. Au 30 juin 2006 elles sont désormais comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

3. Charges de personnel

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|------------------|----------------|------------------|
| Salaires | 680 312 | 1 142 413 |
| Charges sociales | 181 156 | 375 037 |
| Total | 861 468 | 1 517 450 |

La société bénéficie du statut des Jeunes Entreprises Innovantes (JEI).

A ce titre elle a bénéficié de réductions de charges sociales s'élevant à 86 989 € sur l'exercice clos le 30 juin 2005 et à 134 357 € pour l'exercice clos le 30 juin 2006.

4. Rémunération des dirigeants

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|--|----------------|----------------|
| Rémunérations brutes allouées aux membres des organes de direction ou de gérance | 145 000 | 171 293 |
| Total | 145 000 | 171 293 |

5. Résultat financier

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|--|---------------|---------------|
| Plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement | 8 961 | |
| Plus-values de cessions de valeurs mobilières de placement | 15 294 | 33 283 |
| Charge d'intérêts | (232) | (211) |
| Total | 24 023 | 33 072 |

6. Résultat exceptionnel

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|---|---------------|---------------|
| Exonération de charges sociales pour le 1 ^{er} semestre 2004 (JEI) | 30 956 | |
| Résultat de cessions d'immobilisations | | 2 988 |
| Autres | (489) | (556) |
| Total | 30 467 | 2 432 |

La société avait constaté dans l'exercice clos le 30 juin 2005 des exonérations de charges sociales liées au statut des Jeunes Entreprises Innovantes (JEI) et portant sur la période du 1^{er} semestre 2004 antérieure à l'ouverture de cet exercice.

7. Impôt sur les sociétés

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|------------------------------|----------------|------------------|
| Impôts sur les sociétés | 459 818 | 1 314 837 |
| Crédit d'impôt recherche | (97 398) | (173 564) |
| Crédit d'impôt apprentissage | (528) | (1 472) |
| Total | 361 892 | 1 139 801 |

L'impôt sur les sociétés de l'exercice clos le 30.06.2005 a été établi sous déduction d'une exonération de 100 000 € liée au statut des Jeunes Entreprises Innovantes (JEI). Cette exonération n'est pas reconduite sur l'exercice 2005/2006, la société ayant atteint le plafond des aides accordées en matière d'impôt sur les sociétés.

8. Résultat net par action

Nombre d'actions et éléments dilutifs

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|--|---------------|------------------|
| Nombre d'actions composant le capital social | 26 969 | 3 450 210 |
| Nombre de BSPCE non exercés | 492 | 0 |
| Plan d'attribution d'actions gratuites | | 10 460 |
| Nombre d'actions en dilué | 27 461 | 3 460 670 |

Résultat net comptable par action

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|--------------------------------|---------------|---------------|
| Résultat net | 1 284 663 | 2 660 929 |
| Nombre d'actions | 26 969 | 3 450 210 |
| Résultat net par action | 47,63 | 0,77 |

Correction à apporter au nombre d'actions au 30 juin 2005 compte tenu des modifications de la valeur nominale des actions intervenues en 2005/2006 : 2 966 590 actions au lieu de 26 969 actions soit un résultat net par action de 0,43€.

Résultat net comptable par action dilué

| | Au 30.06.2005 | Au 30.06.2006 |
|--|---------------|---------------|
| Résultat net | 1 284 663 | 2 660 929 |
| Nombre d'actions y compris les éléments dilutifs | 27 461 | 3 460 670 |
| Résultat net par action | 46,78 | 0,77 |

Correction à apporter au nombre d'actions y compris les éléments dilutifs au 30 juin 2005 compte tenu des modifications de la valeur nominale des actions intervenues en 2005/2006 : 3 020 710 actions au lieu de 27 461 actions soit un résultat net par action de 0,43 €.

IV Autres informations

1. Tableau des flux de trésorerie

| en K€ | Exercice 2004/2005 | Exercice 2005/2006 |
|---|--------------------|--------------------|
| Résultat net | 1 285 | 2 661 |
| Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité : | | |
| Amortissements et provisions | 66 | 128 |
| Résultat des cessions d'immobilisations | | (3) |
| Capacité d'autofinancement | 1 351 | 2 786 |
| Dettes fiscales et sociales | 380 | 981 |
| Dettes fournisseurs | 424 | 751 |
| Autres dettes | 154 | 48 |
| Produits constatés d'avance | | 115 |
| Autres créances | (27) | (134) |
| Créances clients | (433) | (3 116) |
| Avances et acomptes | 4 | |
| Charges constatées d'avance | (3) | (20) |
| Décalages de trésorerie d'exploitation | 499 | (1 375) |
| Flux de trésorerie liés à l'exploitation | 1 850 | 1 411 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | (2) | (227) |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | (74) | (73) |
| Immobilisations financières | (27) | 33 |
| Résultat des cessions d'immobilisations | | 3 |
| Trésorerie liée aux opérations d'investissements | (103) | (264) |
| Augmentation de capital | | 45 |
| Prime d'émission | | 4 749 |
| Dettes financières : dépôts de garantie reçus | | (1) |
| Trésorerie résultant des opérations de financement | | 4 793 |
| Variation de trésorerie | 1 747 | 5 940 |
| Variation du compte courant bancaire bloqué pour compte de la clientèle (cf. A.2.3.) | 192 | 325 |

2. Effectif

L'effectif moyen de l'exercice clos le 30 juin 2006 est de 25 salariés dont 24 cadres contre 15 salariés cadres au 30 juin 2005.

3. Fiscalité latente

Il n'y a pas de fiscalité latente ou différée significative au 30 juin 2006.

4. Engagements hors bilan

Aucune provision pour engagement de retraite n'a été comptabilisée au 30 juin 2006. La convention collective des bureaux d'études techniques et ingénieurs conseils dont dépend la société ne prévoit pas d'indemnisation des départs à la retraite avant cinq ans d'ancienneté. Compte tenu de l'âge moyen et de la faible ancienneté des salariés de la société, l'engagement de retraite est non significatif.

De même, compte tenu de l'âge moyen et de la faible ancienneté des salariés de la société, l'engagement en matière de médailles du travail est non significatif et n'a pas été comptabilisé dans les comptes annuels.

Rapport de Gestion

RAPPORT DE GESTION **établi par le conseil d'administration** **et présenté à l'assemblée Générale Ordinaire du 27 novembre 2006**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée Générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 30 juin 2006 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 30 juin 2006, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 8.022.160 euros contre 4.103.033 euros au titre de l'exercice précédent.

L'activité de la société est répartie en deux secteurs d'activité :

- La publicité interactive
- Le marketing interactif

a) La publicité interactive

Cette activité consiste à monétiser l'audience des sites Internet en commercialisant leurs bases de données d'adresses e-mail, postales et de SMS.

Cette activité représente environ 44 % du chiffre d'affaires de la Société.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006, le Programme Elisa est passé de 20 à 27 partenaires et compte aujourd'hui plus de 8 millions d'adresses en Europe. Elisa est un programme opt-in d'envoi d'offres promotionnelles ciblées par e-mail, SMS et courrier postal. Cette base de données est la première base de données comportementales mutualisée en France.

Les bases de données des sites Internet édités par la Société, www.millemercis.com et www.millemercismariage.com, qui sont la propriété de la Société, sont intégrées au Programme Elisa.

Le site www.millemercis.com permet à ses membres de créer des listes de cadeaux qu'ils souhaitent se voir offrir.

Le site www.millemercismariage.com a pour activité la création de listes de mariage.

Au-delà de la monétisation de leur audience, les sites Internet de la Société sont les laboratoires de tests et d'apprentissage en matière de publicité interactive, statistiques, et bases de données de la Société.

b) Le marketing interactif

Cette activité consiste dans la collecte, le traitement et l'exploitation de données pour le compte de tiers.

Elle représente environ 55% du chiffre d'affaires de la Société et bénéficie d'une forte rémanence grâce à la signature de contrats annuels.

Cette activité s'est fortement développée en cours d'exercice grâce à la notoriété de 1000mercis sur le secteur.

Les principales opérations réalisées dans ce secteur consistent en des opérations de collecte de prospects ou de clients, des programmes de conversion de prospects en clients, des opérations de fidélisation de clients, des études de segmentation et des questionnaires de satisfaction ou de qualification.

- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La société a signé un nouveau contrat avec la CAMIF, distributeur spécialiste de la maison et des loisirs et acteur de référence du commerce en ligne. Par ce partenariat, la société va accompagner la CAMIF dans la mise en œuvre de sa stratégie de conquête et de fidélisation clients via internet.

- Progrès réalisés/difficultés rencontrées

La forte croissance de l'activité connue au cours de l'exercice a nécessité une forte implication des équipes. Afin de faire face à un volume d'activité jamais connu jusqu'alors, la société a réalisé avec succès les recrutements et les investissements nécessaires.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'exercice 2006-2007, la Société entend poursuivre ses activités de recherche et développement dans les domaines du marketing interactif. La Société est très fortement attachée à la poursuite de ses efforts en matière de recherche et développement. Ses activités de recherche lui ont permis d'établir solidement la réputation d'efficacité et de rigueur de 1000mercis sur son marché. L'innovation reste donc au cœur des préoccupations de la Société.

1000mercis entend également profiter du dynamisme de son marché et envisage de développer son activité à l'international et en particulier en Europe.

- Activité en matière de recherche et de développement.

La société a consacré 868.089 euros au titre des dépenses de recherche et développement sur l'exercice. Sur l'exercice clos au 30 juin 2005, la société avait consacré 446.785 euros au titre des dépenses de recherche et développement.

- Activité et résultats des filiales et des sociétés contrôlées par branche d'activité

Néant

- Prise ou cession de participations

Néant

II. RESULTAT - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006, le chiffre d'affaires s'est élevé à 8.022.160 euros contre 4.103.033 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1.142.413 euros contre 680.312 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 375.037 euros contre 181.156 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié s'élève à 31 personnes au 30 juin 2006.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 4.279.177 euros contre 2.511.553 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3.765.226 euros contre 1.592.065 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 33.072 euros, il s'établit à 3.798.298 euros contre 1.616.088 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 2.432 euros
- d'un impôt sur les sociétés de 1.139.801 euros,

l'exercice clos le 30 juin 2006 se traduit par un bénéfice de 2.660.929 euros contre 1.284.663 euros pour l'exercice précédent.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2.660.928,85 euros.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

| | |
|--|--------------------|
| Bénéfice de l'exercice | 2.660.928,85 euros |
| Dotations à la réserve légale | 29.039,10 euros |
| Bénéfice distribuable (y compris report à nouveau antérieur) | 4.015.115,78 euros |
| Affectation au compte de report à nouveau | 4.015.115,78 euros |

Le compte "report à nouveau" s'élèverait ainsi à 4.015.115,78 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 9.968.547,36 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de zéro euro, ainsi que le montant global de l'impôt supporté en raison de ces dépenses et charges, qui s'élève à zéro euro.

- Tableau des résultats.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des exercices clos depuis sa constitution.

III. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé. En revanche, la société a

poursuivi ses relations avec la société Meetic, dont nous vous rappelons que Marc Simoncini, actionnaire à plus de 10 % de la société, est président directeur général de la société Meetic.

Le montant des prestations facturées par la société à la société Meetic au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006 s'élève à un montant total de 152.720 euros H.T.

Le montant des prestations facturées par la société Meetic à la société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006 s'élève à un montant total de 205.269 euros H.T.

IV. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

- Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Mademoiselle Yseulys COSTES et Monsieur Thibaut MUNIER ne détiennent aucun autre mandat social que celui qu'ils exercent dans la société.

Madame Cécile MOULARD est gérante de « SIXIEME CONTINENT », société à Responsabilité Limitée au capital de 14.000 euros dont le siège social est situé 5, Boulevard d'Inkerman – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Monsieur Dominique ROUX a été désigné en qualité d'administrateur de la société pour une durée de six années par l'assemblée générale des actionnaires du 7 janvier 2006. Il est administrateur d'Outre-Mer Telecom, Iliad et de RFO en tant que représentant de l'Etat.

- Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social :

Mademoiselle Yseulys COSTES : rémunération de 85.917 euros brut,

Monsieur Thibaut MUNIER : rémunération de 85.917 euros brut.

Madame Cécile MOULARD n'a reçu aucune rémunération, ni avantages durant l'exercice.

Monsieur Dominique ROUX n'a reçu aucune rémunération, ni avantages durant l'exercice.

- Renouvellement des fonctions d'administrateurs

Les mandats d'administrateur de Mademoiselle Yseulys COSTES, Monsieur Thibaut MUNIER et de Madame Cécile MOULARD prendront fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale à laquelle vous êtes convoqués.

Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir renouveler leurs mandats respectifs pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012.

Si vous votez en faveur des renouvellements de fonctions mentionnés ci-dessus, le conseil renouvellera les fonctions de Président du Conseil d'administration et directeur général de Mademoiselle Yseulys COSTES. Par ailleurs, sur proposition de Mademoiselle Yseulys COSTES, le conseil d'administration renouvellera les fonctions de directeur général délégué de Monsieur Thibaut MUNIER.

- Proposition de jetons de présence

Nous vous proposons de fixer à six mille (6.000) euros le montant de la somme annuelle globale à répartir entre les membres du Conseil d'administration à titre de jetons de présence pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs.

- Renouvellement des fonctions des commissaires aux comptes

L'assemblée générale des actionnaires du 23 décembre 2005, prenant acte de la démission de la SELARL GOUBAULT GAMBERT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Pierre GAMBERT, Commissaire aux Comptes suppléant, a décidé de nommer la société BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire et Monsieur Jean-Luc LOIR en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant, pour la durée restant à courir des mandats de leurs prédécesseurs, soit à l'issue de la réunion de l'assemblée générale à laquelle vous êtes convoqués.

Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir renouveler leurs mandats respectifs pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012.

V. CAPITAL SOCIAL

5.1 Identité des titulaires de participations significatives et modifications intervenues en cours d'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en applications des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant :

a) plus des deux tiers du capital ou des droits de vote :
Néant

b) plus de la moitié du capital ou des droits de vote :
Néant

c) plus du tiers du capital ou des droits de vote :
Néant

d) plus du cinquième du capital ou des droits de vote :
Madame Yseulys Costes, demeurant 17 boulevard de Rochechouart – 75009 Paris
Monsieur Thibaut Munier, demeurant 4, square de La Bruyere – 75009 Paris

e) plus du dixième du capital ou des droits de vote :

Monsieur Marc Simoncini, demeurant 146 boulevard Camelinat – 92240 Malakoff

Natexis Life, demeurant 51 boulevard Kennedy – 1855 Luxembourg

f) plus du vingtième du capital ou des droits de vote :

Néant

5.2 Evolution du capital

La société a décidé début 2006 de faire admettre ses titres sur le marché Alternext d'Euronext Paris. Cette introduction en bourse a été réalisée à l'occasion du placement de 469 500 actions existantes et de 469 500 actions nouvelles représentant au total 31,24% du capital. L'introduction en bourse a fait l'objet d'un prospectus composé d'un document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 12 janvier 2006 sous le numéro I.06-001 et d'une note d'opération visée par l'AMF le 20 janvier 2006 sous le numéro 06-017. Au terme du placement qui s'est achevé le 2 février 2006, la demande totale de titres exprimée par les particuliers et les investisseurs institutionnels a été plus de 19 fois supérieure à l'offre.

Pour préparer cette introduction, l'assemblée générale mixte des actionnaires du 9 janvier 2006 a décidé d'augmenter le capital social de 245.826 euros, pour le porter de 54.628 euros à 300.454 euros, par voie d'incorporation d'une somme de 245.826 euros prélevée sur le compte de report à nouveau et élévation du nominal des actions existantes.

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 9 janvier 2006 a également décidé de réduire la valeur nominale des actions de 11 euros à 0,10 euro par voie d'échange des 27.314 actions composant le capital social contre 3.004.540 actions, à raison de 1 action ancienne de 11 euros nominal portant jouissance immédiate contre 110 actions nouvelles de 0,10 euro.

Par la suite, faisant usage des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 9 janvier 2006, le conseil d'administration réuni le 2 février 2006 a décidé d'augmenter le capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant de 42.950 euros, pour le porter de 300.454 euros à 343.404 euros par l'émission de 429.500 actions. La réalisation définitive de cette opération a été constatée par décision du président directeur général en date du 7 février 2006.

Par ailleurs, le conseil d'administration réuni le 10 avril 2006 a constaté, suite à l'exercice de 147 BSPCE et à la souscription de 16.170 actions de 0,1 euro de nominal à ce titre, que le capital social de la société a été augmenté de 1.617 euros pour être porté de 343.404 euros à 345.021 euros.

5.3 Participation des salariés au capital

Nous vous indiquons, conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, qu'au dernier jour de l'exercice clos, le personnel de la société (autres que les mandataires sociaux) possédait 53270 actions de la société, soit une participation de 1,54% dans le capital de la société.

5.4 Répartition du capital

Le tableau ci-dessous détaille la répartition du capital de la Société au 30 juin 2006 :

| | Nombre d'actions | % capital | % droits de vote |
|----------------|-------------------------|------------------|-------------------------|
| Fondateurs | 1 499 579 | 43,46 % | 52,31 % |
| Public | 1 113 505 | 32,27% | 19,42% |
| Salariés | 53.270 | 1,54% | 0,93% |
| Marc Simoncini | 450 120 | 13,05% | 15,70% |
| Natexis Life | 333 736 | 9,67% | 11,64% |

VI. OPERATIONS REALISEES AU TITRE DE L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS

Nous vous demandons de bien vouloir autoriser votre conseil d'administration à acheter des actions de la société. Ces achats d'actions seront effectués en vue d'allouer des actions au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certains d'entre eux ou au profit des membres du personnel salarié des sociétés qui sont liées à la société dans les conditions définies à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce ainsi qu'aux mandataires sociaux de la société et aux mandataires sociaux des sociétés qui sont liées à la société dans les conditions définies à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans le cadre (i) de la participation aux résultats de l'entreprise et (ii) de tout plan d'attribution gratuite d'actions en application de la vingt-cinquième résolution de l'assemblée générale mixte du 7 janvier 2006.

Ce rachat fait l'objet d'un rapport distinct du conseil d'administration.

Par ailleurs, vous serez informés par votre conseil d'administration, dans son rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce concernant les opérations réalisées au titre de l'attribution gratuite d'actions.

VII. DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément à l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, est joint au présent rapport un tableau récapitulatif des délégations financières en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration. Le tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Votre conseil d'administration a porté à votre connaissance son rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-5 du Code de commerce et de l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, des opérations réalisées conformément aux délégations données par l'assemblée générale.

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le conseil d'administration

Rapport sur le contrôle interne

RAPPORT SPECIAL SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE (ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6, du Code de Commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;

1. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Composition du Conseil

Nous vous rappelons que votre Conseil d'Administration est composé de quatre membres :

- Mademoiselle Yseulys COSTES, Président du Conseil d'administration et directeur général,
- Monsieur Thibaut MUNIER, directeur général délégué,
- Madame Cécile MOULARD,
- Monsieur Dominique ROUX.

Mademoiselle Yseulys COSTES et Monsieur Thibaut MUNIER ne détiennent aucun autre mandat social que celui qu'ils exercent dans la société.

Madame Cécile MOULARD est gérante de « SIXIEME CONTINENT », Société à Responsabilité Limité au capital de 14.000 Euros dont le siège social est situé 5, Boulevard d'Inkerman – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Monsieur Dominique ROUX a été désigné en qualité d'administrateur de la société pour une durée de six années par l'assemblée générale des actionnaires du 7 janvier 2006. Il est également administrateur d'Outre-mer Telecom, Iliad et de RFO en tant que représentant de l'Etat.

1.2 Fréquence des réunions et présence des administrateurs

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni huit fois. L'agenda des réunions a été le suivant :

- Réunion du 8 novembre 2005 :

- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2005,
- Proposition d'affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions de l'article L225-38 du Code de commerce,
- Constatation d'une augmentation de capital par exercice de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise par M. Julien Chailloux (215 BSPCE) et M. Sylvain Emery (130 BSPCE)
- Transfert du siège social

- Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire
- Préparation du rapport du Conseil d'administration et du projet de résolutions

Etaient présents à cette réunion l'intégralité des membres du Conseil d'administration.

- Réunion du 6 décembre 2005 :

- Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire en remplacement du commissaire au compte titulaire démissionnaire,
- Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant en remplacement du commissaire aux comptes suppléant démissionnaire ;
- Fixation du montant annuel des jetons de présence ;
- Modification de la dénomination sociale de la Société ;
- Attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société ;
- Modification de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale du 23 décembre 2005 ;
- Préparation du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions.

Etaient présents à cette réunion l'intégralité des membres du Conseil d'administration.

- Réunion du 23 décembre 2005 :

- Désignation d'un nouvel administrateur ;
- Augmentation de capital par incorporation de réserve et division de la valeur nominale ;
- Modifications diverses des statuts en vue de l'introduction de la société sur le marché Alternext d'Euronext Paris S.A. ;
- Autorisations financières à conférer au conseil d'administration pour permettre l'introduction en bourse de la société ;
- Autorisations financières diverses à conférer au conseil d'administration après l'introduction en bourse de la société ;
- Emission gratuite aux salariés et attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la société ;
- Convocation d'une assemblée générale mixte le 7 janvier 2006 ;
- Préparation du rapport du conseil d'administration et du projet de résolutions.

Etaient présents à cette réunion l'intégralité des membres du Conseil d'administration.

- Réunion du 19 janvier 2006 :

- Lancement de l'opération d'introduction en bourse de la société et décision du principe de l'augmentation de capital social de la société qui sera réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse.

Etaient présents à cette réunion l'intégralité des membres du Conseil d'administration.

- Réunion du 2 février 2006 :

- Augmentation du capital social dans le cadre de l'introduction en bourse de la société et modifications corrélatives des statuts ;
- Rapport complémentaire du conseil d'administration ;
- Attributions gratuites d'actions ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

Etaient présents à cette réunion l'intégralité des membres du Conseil d'administration.

- Réunion du 10 avril 2006 :

- Examen et arrêté des comptes semestriels ;
- Constatation de l'exercice de BSPCE et de l'augmentation de capital en résultant ;
- Examen et arrêté des plans d'attribution gratuite d'actions ;
- Examen et arrêté de la liste de bénéficiaires des actions gratuites ;
- Questions diverses.

Etaient présents à cette réunion les trois-quarts des membres du Conseil d'administration.

- Réunion du 10 mai 2006 :

- Examen et arrêté d'une proposition de primes à verser au président directeur général et au directeur général délégué ;
- Examen et arrêté de la rémunération du président directeur général et de la rémunération du directeur général délégué ;
- Questions diverses.

Etaient présents à cette réunion les trois-quarts des membres du Conseil d'administration.

Réunion du 12 octobre 2006 :

- Examen et arrêté des comptes annuels ;
- Examen et approbation des conventions réglementées ;
- Examen et arrêté d'un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions ;
- Examen et arrêté de la liste des bénéficiaires des actions gratuites ;
- Préparation et convocation de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes dudit exercice et toutes décisions à prendre dans ce cadre ;
- Questions diverses.

Etaient présents à cette réunion l'intégralité des membres du Conseil d'administration.

1.3 Convocations

Les administrateurs ont été régulièrement convoqués conformément à l'article 18 des statuts.

Conformément à l'article L.225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués à la réunion du Conseil qui a examiné les comptes annuels.

Information des administrateurs

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été régulièrement communiqués.

Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion.

2. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Le contrôle interne recouvre l'ensemble des dispositions appliquées par la Société et ses procédures dont l'objet est de donner une assurance raisonnable que les objectifs suivants sont atteints :

- la protection du patrimoine de l'entreprise,
- la régularité, l'efficacité de la conduite des opérations,
- la fiabilité et la qualité de l'information comptable et financière,
- l'application des directives et le respect des lois et réglementations.

2.1 Moyens du contrôle interne

2.1.1 Activité du site MillemercisMariage.com

Les fonds détenus par la Société pour le compte de tiers sont sur un compte bancaire affecté exclusivement à cette activité. La société a volontairement limité les moyens de paiement sur ce compte, le seul moyen de paiement utilisé étant le virement.

Par ailleurs les virements ne sont valablement exécutés par la banque que s'ils sont effectués par le salarié de la Société en charge de cette activité et contresignés par le Directeur Général.

Enfin les virements ne peuvent être effectués que dans la limite de 10.000 Euros par virement.

2.1.2 Autres activités de la société

Un suivi des activités de marketing interactif et de publicité interactive est assuré chaque semaine par un comité de pilotage regroupant l'ensemble des chefs de service et responsables opérationnels de la société. L'avancement de chaque opération commerciale y est détaillé. Les projets transversaux y sont discutés s'agissant notamment des besoins d'investissement et de l'organisation des équipes. Il est dressé un ordre du jour et un état d'avancement des dossiers chaque semaine.

2.1.3 Pouvoirs de signature sur les comptes

Seuls Mademoiselle Yseulys COSTES et Monsieur Thibaut MUNIER ont actuellement le pouvoir de signature sur les comptes de la Société.

2.1.4 Facturation et reconnaissance du chiffre d'affaires

Afin d'améliorer le suivi des commandes clients et d'assurer une meilleure traçabilité des opérations commerciales, plusieurs contrôles ont été renforcés. Chaque devis ou bon de commande émis par la société fait l'objet d'une numérotation et d'une centralisation. L'accord du client est formalisé pour chaque prestation par une contresignature du bon de commande ou du devis émis.

Toutes les factures émises font l'objet d'un rapprochement avec les rapports d'émission des mails ou les mails d'annonce de début et de fin d'opération.

2.1.5 Recouvrement

Afin d'optimiser la gestion de son besoin en fonds de roulement, la société a renforcé ses procédures de relance clients et de recouvrement.

2.2 Organes de contrôle externes à la société

2.2.1. Tenue de la comptabilité

La comptabilité de la Société est assurée par le cabinet JONART, GAMBERT & ASSOCIES.

2.2.2 Commissaire aux Comptes

La Société dispose également de la compétence d'un Commissaire aux Comptes, dont les travaux sont planifiés chaque année selon les dates connues à l'avance et qui permettent de respecter les échéances de publication des résultats de la société.

Il est rappelé que l'Assemblée Générale des actionnaires du 23 décembre 2005, prenant acte de la démission de la SARL GOUBAULT GAMBERT, Commissaire aux Comptes titulaire, a décidé de nommer la société BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire, pour la durée restant à courir des mandats de leurs prédécesseurs.

2.2.3 Administrateurs indépendants

La société dispose d'un administrateur indépendant, M. Dominique Roux.

Le Président du Conseil d'Administration

Rapports du commissaire aux comptes

Rapport Général

Etabli en application des articles L.823-9 et L.823-10 du Code de commerce

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 1000mercis, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 6 novembre 2006

Le commissaire aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Eric Blache
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

avec la société MEETIC

- La société Meetic a facturé des prestations de services à 1000mercis pour un montant de 205 269 euros HT. La charge de l'exercice constatée par 1000mercis au titre de ces prestations, incluant les factures non parvenues à la clôture de l'exercice, s'élève à 256 148 euros HT.
- La société 1000mercis a facturé des prestations de services à la société Meetic pour un montant de 152 720 euros HT.

Monsieur Marc Simoncini a détenu plus de 10% du capital social de 1000mercis au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006. Il est par ailleurs président directeur général de la société Meetic.

Fait à Paris, le 6 novembre 2006

Le commissaire aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Eric Blache
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes
établi en application du dernier alinéa de l'article L.225-235
du Code de commerce sur le rapport du Président du conseil d'administration,
pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives
à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société 1000mercis, et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 juin 2006.

Sous la responsabilité du conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Paris, le 6 novembre 2006

Le commissaire aux comptes
Bellot Mullenbach & Associés

Eric Blache

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONTACTS 1000mercis

Thibaut Munier

Directeur Général

investisseurs@millemercis.com

Tél : +33 (0) 1.49.49.06.60

NewCap.

Communication financière

Axelle Vuillemet / Pierre Laurent

1000mercis@newcap.fr

Tél : +33 (0) 1.44.71.94.94

Alter'Com Conseil

Relations presse

Estelle Monraisse

altercom@club-internet.fr

Tél : +33 (0) 1.46.38.41.41